

Taux de réussite

L3 -STAPS ACTIVITE PHYSIQUE
ADAPTEE ET SANTE

85 %

Et après ?

Poursuites d'études

- Master Activités Physiques Adaptée et Santé (APAS)
- Concours ou passerelle vers kinésithérapeute, ergothérapeute...

Débouchés métiers

- Milieu sanitaire, milieu social et médico-social :
- Coordonnateur.rice de programmes d'intégration par l'Activité Physique Adaptée (APA), la prévention et l'éducation à la santé, la réadaptation et le réentraînement.
- Professeur.e en APA en milieu spécialisé
- Entraîneur.se en activités physiques et sportives adaptées
- Spécialiste de la prévention par l'Activité Physique (AP)
- Cadre formateur.rice en APA et Santé
- Éducateur.rice spécialisé.e en APA.

Contact pédagogique

CARON Nathan
nathan.caron@univ-reunion.fr

Faculté des Sciences de l'Homme et de l'Environnement

Campus du Tampon
120 avenue Raymond Barre
97430 Le Tampon
Tél: +262 (0)2 62 57 95 50

Détails de la formation sur



[https://ufr-she.univ-reunion.fr/
formations](https://ufr-she.univ-reunion.fr/formations)

Mise à jour le 20/11/2022
Fin d'accréditations - 2025/2026

LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS) : ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE ET SANTÉ (APAS)

LICENCE
L1 - L2 - L3



Faculté
des Sciences
de l'Homme
et de l'Environnement

DOMAINE

Sciences, Technologies et Santé
en Environnement Tropical



Régime de
la formation

Formation
Initiale



Crédits
ECTS

180



Niveau
d'études

Bac +3



Lieu
d'enseignement

Campus du Tampon
Le Tampon

Présentation

Résumé de la formation

Cette formation consiste à mobiliser des connaissances scientifiques pluridisciplinaires et des compétences d'enseignement des activités physiques, sportives ou artistiques (APSA) pour notamment :

- évaluer les ressources et les besoins spécifiques des populations,
- et concevoir des dispositifs et des projets d'intervention auprès des personnes en situation de handicap, et/ou vieillissantes, atteintes de maladie chronique, ou en difficulté sociale, à des fins de prévention, de rééducation, de réadaptation, de réhabilitation, de réinsertion, d'éducation et/ou de participation sociale.

Objectifs de la formation

La Licence STAPS APAS s'inscrit dans le cadre de la formation générale de la Licence STAPS. Il s'agit de proposer aux étudiant.e.s une formation en trois temps :

- d'abord une première année commune à l'ensemble des étudiant.e.s de STAPS (portail STAPS)
- ensuite, une deuxième année d'initiation à l'APAS (en Licence 2)
- puis une spécialisation durant la troisième année (en Licence 3)

L'objectif de cette formation est de préparer des professionnel.le.s qui ont pour vocation de :

- Participer à la conception de projet (identification des besoins des populations concernées par la prévention, la réadaptation et l'intégration).
- Concevoir et organiser des programmes d'intervention (évaluation des capacités des pratiquants avec les méthodologies adéquates, planification de la prise en charge des personnes au travers des séquences, des séances et des situations,



Conditions d'accès aux formations

Baccalauréat ou équivalent

planification des conditions de gestion et d'administration des programmes, contrôle du respect et de la conformité des programmes selon les conditions de sécurité de la prise en charge et l'intégrité sanitaire, physique et morale des personnes et leurs intérêts)

- Conduire et évaluer des programmes d'intervention (conduite des séquences, séances et situations qui constituent les modalités de l'intervention, mise en place l'évaluation des effets de l'intervention, compte rendu d'activité et force de propositions en régulation de la prise en charge)
- Participer au pilotage de projet (présentation du programme en charge dans son contexte : aux pratiquants, aux institutions, aux responsables, partenaires, familles, communication avec le public ou la famille et les médias dans le respect des règles de déontologie et dans l'intérêt des pratiquants)

Compétences visées

- Mobiliser des concepts scientifiques pluridisciplinaires concernant les Activités Physiques et/ou Sportives (AP/S), la motricité spécifique ainsi que l'environnement physique, institutionnel, social et humain pour analyser la situation d'une personne d'une structure ou d'un projet.
- Utiliser des outils et techniques d'analyse d'une situation relative à l'activité physique (collecte des données par les outils adaptés, traitement et interprétation des résultats)
- Mettre en œuvre des modèles théoriques et méthodologiques pour établir le diagnostic préalable d'une situation mettant en jeu l'AP/S
- Élaborer des éléments de conception, planification et programmation pour l'évolution ou la transformation d'une situation relative à l'AP/S
- Mettre en œuvre les outils et techniques spécifiques d'un projet ou programme lié à l'AP/S
- Organiser une séance d'AP/S en fonction d'un public et d'un objectif
- Mettre en œuvre l'encadrement d'une séance collective d'activité physique et/ou sportive
- Mobiliser une expérience personnelle approfondie de la pratique des AP/S
- Assurer la sécurité des publics pratiquants
- Ajuster la séance au regard de son déroulement effectif
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les



Atouts de la formation

- Formation unique à La Réunion
- Donne droit à une certification (carte professionnelle - enseignant en APA)

acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder

- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Concevoir, mettre en œuvre et adapter un projet d'APA visant l'optimisation des capacités physiques, psychologiques, cognitives et sociales
- Concevoir des programmes personnalisés d'intervention pour des personnes à besoins spécifiques et les mettre en œuvre
- Suivre et réguler les effets des séances auprès des publics en utilisant les outils dédiés
- Développer la place de l'activité physique et/ou sportive dans le projet de vie des publics de l'APA
- Concevoir, mettre en œuvre et adapter un projet dédié à l'éducation pour la santé et le bien être par les APSA en fonction des publics et des cadres d'exercice
- Mobiliser une expérience vécue, un niveau de pratique et une connaissance approfondie de différentes pratiques de santé et de bien-être
- Créer les conditions et donner les moyens permettant à chacun de devenir acteur de sa propre santé.

Programme

Résumé des enseignements par parcours

LICENCE 1 : biomécanique humaine, du sport, introduction à la Psychologie, économie et organisation du sport, spécialité sportive, Activités Physiques et Sportives Adaptées (APSA) - athlétisme, APSA - badminton / tennis de table, APSA - sport Collectifs : rugby / basket-ball etc., histoire du sport, sociologie du sport, anatomie des mouvements, métiers des APSA et projet personnel, spécialité sportive, APSA - natation, APSA - musculation / gymnastique, APSA - sports collectifs : football / hand ball.

LICENCE 2 : biomécanique du mouvement, neurophysiologie, méthodologie de l'intervention, spécialité sportive, natation, danse, sports collectifs : football / handball, APSA - Activités Physiques de Pleine Nature (APPN) etc., biomécanique musculaire, psychologie des apprentissages, condition physique et santé, outils d'évaluation et diagnostic, sédentarité et prévention, spécialité sportive, athlétisme, escalade, sports collectifs : Volley-ball, sports collectifs : rugby - basket...

LICENCE 3 : organisation et contrôle du mouvement, psychologie appliquée à la Santé, les déficiences motrices, les maladies chroniques et la sédentarité, le

vieillesse, santé et bien-être, APS adaptée - danse thérapie, APS adaptée - gymnastique de santé, APS adaptée - APS d'opposition., biomécanique des tissus, sociologie de la santé, activité physique et cancer, les déficiences mentales et psychiques, méthodologie et suivi de stage, APS adaptée - sport fauteuil, APS adaptée - torball, APS adaptée - APA et déficience intellectuelle, reconditionnement physique, le reconditionnement aérobie, les techniques de renforcement musculaire

Un stage en milieu professionnel ou un emploi d'un mois au moins est nécessaire pour valider la Licence de sciences de la Terre.

Stage

150 heures de stage

Dispositifs spécifiques

- Licence 1 STAPS – Parcours individualisé 1 :

Dans le cadre de ce parcours individualisé, la première année de Licence s'effectue de manière classique en un an

- Licence 1 STAPS – Parcours individualisé 2 :

Dans le cadre de ce parcours individualisé, la première année de Licence s'effectue également en un an. La particularité de ce parcours consiste dans le fait qu'un accompagnement méthodologique est ajouté aux enseignements. L'accompagnement méthodologique est obligatoire et se déroule tout au long de l'année. Plusieurs techniques sont ainsi présentées aux étudiant.es afin de pouvoir mettre en œuvre au plus tôt les bonnes méthodes de travail universitaire.

- Licence 1 STAPS – Parcours individualisé 3 :

Dans le cadre de ce parcours individualisé, la première année de Licence s'effectue en deux ans. Ce parcours est envisagé afin de permettre aux étudiant.es qui en ont besoin de réduire la charge de travail par année. Les enseignements de la première année de Licence sont donc répartis sur les deux années plutôt qu'une seule.

- Licence 1 STAPS – Accès santé (L.AS – Licence Accès Santé) :

Les étudiant.es de ce parcours ont vocation à suivre les enseignements de la Licence de STAPS ainsi que des enseignements en santé proposés par l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Santé de l'Université de La Réunion.

Les étudiant.es inscrits dans la filière Accès Santé ont vocation à candidater aux épreuves d'entrée aux études de médecine, maïeutique, odontologie et pharmacie

LICENCE STAPS : ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE ET SANTÉ (APAS)